

Dossier de consultation Greencity

**Prestataire événementiel,
Greencity 2014**

GREENCITY

Ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005,
relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou
privées non soumises au code des marchés publics

Pilotage de l'opération assuré par Advancity, l'Agence Régionale de Développement de Paris-Région, Seine-et-Marne Développement, l'EPA Marne, Descartes Développement et l'Université Paris Est.

Sommaire

I - Organisme qui consulte

II - Contenu de la consultation

III - Critères de sélections des offres

IV - Composition des propositions

V - Délai de réponse

VI - Présentation de la proposition

VII - Choix du prestataire

VIII - Procédure

Organisme qui consulte

Client :

La personne morale responsable du marché est le pôle de compétitivité Advancity, représenté par sa Directrice Générale, Mme Florence CASTEL.

Représentants du pouvoir adjudicateur :

Le pilotage du marché est assuré par un comité de pilotage constitué de Mme Florence CASTEL, Directrice Générale d'Advancity, M. Damien ROMANET, Directeur Général adjoint de l'Agence Régionale de Développement Paris-Région, M. Gérard EUDE, Président de Seine-et-Marne Développement, de M. Michel SALEM-SERMANET, Directeur Général adjoint de l'EPAMarne, Mme Stéphanie URSULET, Directrice de Descartes Développement et M. Bernard DIZAMBOURG, Président de l'Université Paris-Est.

Le suivi de la prestation et les relations avec le Titulaire du marché sont assurés par un comité technique dédié, constitué de Melle Solenne BARONNET, Chargée de projet Greencity au sein du Département Communication et International d'Advancity, Mme Frédérique DE BAST, Directrice Marketing et Communication de l'Agence Régionale de Développement de Paris-Région, et Mme Sonia DUTARTRE, Directrice adjointe de Seine-et-Marne Développement.

Contenu de la consultation :

Prestataire événementiel - Greencity 2014.

Contexte :

Greencity est l'événement annuel du Grand Paris sur la ville durable, à destination des professionnels (nationaux et internationaux).

Cet événement, organisé au cœur de la Cité Descartes du territoire de Marne-la-Vallée, 6-8, avenue Blaise Pascal à Champs-sur-Marne, est programmé les 18 et 19 novembre 2014 et intègrera :

- Une convention d'affaires internationale
- Un cycle de conférences internationales
- Un forum d'investissement

Critères de sélections des offres

Le Titulaire devra répondre au profil suivant :

- avoir une expérience éprouvée dans l'organisation d'événements de grande ampleur avec des références;
- avoir une expérience avérée de l'organisation de conférences, congrès ou sommets ;
- avoir une expérience avérée de l'organisation d'expositions;
- avoir une bonne expérience dans la réalisation et la mise en œuvre de stratégie de médiatisation d'événements ;
- être disponible pour la période de la mission.

Les critères de sélections porteront sur :

- Conformité au cahier des charges précédent (50%)
- Adéquation avec l'image d'Advancity et de ses partenaires (20%)
- Impact, visibilité et créativité (20%)
- Références de stands déjà réalisés et moyens humains mis en place pour assurer la mission (10%)

La notation s'effectue de 1 à 5 :

5, correspondant à « excellent » et 1 à « mauvais ». Les notes intermédiaires permettant de nuancer son jugement.

Cette note sera pondérée du pourcentage affecté à chacun des critères de sélection des offres.

Composition des propositions

La réponse à la consultation devra comprendre des documents administratifs d'une part, une offre détaillée d'autre part :

- Documents administratifs :
 - o Kbis – police d'assurance
 - o attestation URSSAF et trésorerie (attestation fiscale)
 - o attestation CA et effectif sur les 3 dernières années.
- Offre
 - o Une proposition répondant au cahier des charges
 - o Une offre budgétaire détaillée
 - o Présentation de l'équipe dédiée au projet
 - o Présentation de la société
 - o Références d'événements déjà organisés

Toute demande de renseignement complémentaire doit être adressée par e-mail à solenne.baronnet@advancity.eu.

Délai de réponses

Les plis contenant les propositions devront être transmis par voie postale ou par email à Solenne.baronnet@advancity.eu au plus tard le **jeudi 3 avril 2014, 14h** à l'adresse suivante :

Pôle de compétitivité Advancity,
6-8 Avenue Blaise Pascal - Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée Cedex 2

Tél. : 01 45 92 60 93 – Télécopie : 01 45 92 66 99

Présentation de la proposition

Après étude des propositions le Comité de Pilotage retiendra trois prestataires qui seront convoqués pour présenter leur projet le **jeudi 10 avril 2014** à partir de **9h30 dans les locaux de l'ESIEE**.

Cette présentation orale (prévoir au minimum 30 minutes) se fera devant le comité de pilotage Greencity. Il s'agira de présenter votre projet et de répondre aux éventuelles questions.

Les prestataires retenus seront informés le **vendredi 4 avril 2014** et leur ordre de passage pour la présentation du **10 avril 2014** leur sera communiqué à ce moment-là.

Compte tenu du nombre des membres du comité de pilotage, il est demandé de prévoir une présentation sur support numérique pouvant être projetée. Celle-ci devra nous parvenir impérativement la veille de la présentation au plus tard, soit le **9 avril 2014, avant midi**.

VII – Choix du prestataire

A l'issu de ces présentations au comité de pilotage, les offres seront classées par ordre décroissant, sur la base d'une grille reprenant les critères d'évaluation énoncés sous le titre Critère d'évaluation des offres.

Le budget est à respecter impérativement.

Le prestataire qui aura obtenu la note globale la plus élevée sera considéré comme ayant proposé la meilleure offre.